

DR - poste 879 - un agent d'exploitation Centre de Chaumont Porcien



Synthèse de l'offre

Employeur :	CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ARDENNES Dgds - direction des ressources humaines - service gestion prévisionnelle des emplois et des compétences - hôtel du département 08011Charleville mezieres
Grade :	Adjoint technique territorial
Référence :	O008201000134502
Date de dépôt de l'offre :	19/02/2020
Type d'emploi :	Vacance d'emploi
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	Dès que possible
Date limite de candidature :	18/02/2021
Service d'affectation :	Direction des routes - TRA Sud

Lieu de travail :

Lieu de travail :	conseil départemental des ardennes 08220 CHAUMONT PORCIEN
--------------------------	--

Détails de l'offre

Grade(s) :	Adjoint technique territorial Adjoint technique principal de 1ère classe Adjoint technique principal de 2ème classe
Famille de métier :	Voirie et infrastructures > Entretien et exploitation en voirie et réseaux divers
Métier(s) :	Agent d'exploitation et d'entretien de la voirie et des réseaux divers

Descriptif de l'emploi :

Sous l'autorité du chef de centre ou de son adjoint, vous aurez pour mission d'exécuter divers travaux d'entretien et de réparation des voies, des ouvrages d'art, des espaces publics et des pistes cyclables le cas échéant.

Profil demandé :

Diplômes / concours requis

* Titulaire ou figurant sur la liste d'aptitude au grade d'adjoint technique territorial

* Niveau CAP/BEP minimum

Connaissances et expériences souhaitées

- * Connaître les règles d'hygiène et de sécurité
- * Savoir utiliser les moyens informatiques mis à disposition
- * Connaître le code de la route
- * Avoir des notions de gestion du domaine public

Savoir-faire

- * Savoir utiliser les outils mécaniques (tracteur, faucheuse, débroussailleuse, chargeur,...)
- * Savoir utiliser les outils manuels (pelle, pioche, taille haie, tronçonneuse,...)
- * Savoir rendre compte
- * Connaître les techniques de bases d'entretien des chaussées et des ouvrages d'art
- * Savoir prendre l'initiative des interventions de premier niveau
- * Connaître les limites de ses compétences

Aptitudes et qualités requises

- * Disponibilité
- * Prise d'initiative lors de situations d'urgence
- * Savoir travailler en équipe
- * Avoir des aptitudes au travail de nuit et de week end avec horaires irréguliers
- * Savoir bien appréhender les risques liés au trafic routier

Mission :

Entretien courant des routes départementales et de la piste cyclable

- * effectuer un diagnostic des principales dégradations du domaine public,
- * entretenir et nettoyer la signalisation routière verticale,
- * exécuter les travaux de réparation sur les chaussées et des accotements,
- * faucher et débroussailler les accotements et les talus,
- * ramasser les déchets des bords de routes et des aires de repos,
- * entretenir les écoulement des eaux, curer les fossés, réaliser des saignées,
- * entretenir les ouvrages d'art,
- * assurer la sécurité des usagers et de son équipe.

Interventions d'urgence

- * intervenir rapidement sur les accidents de circulation
- * poser la signalisation temporaire appropriée
- * intervenir sur phénomènes naturels (tempête, inondation, ..)

Viabilité hivernale

- * effectuer le salage et le déneigement
- * assurer l'entretien courant des véhicules et engins utilisés
- * faire le suivi des stocks de sels et fondants

Entretien du matériel et missions diverses

- * vérifier le bon état du matériel
- * nettoyer les véhicules et outillages
- * contrôle quotidien des stocks

- * renseigner les mains courantes et les carnets de bord
- * participer aux relevés de dégradation du domaine public

Téléphone collectivité : 03 24 59 60 60

Adresse e-mail : emploi@cd08.fr

Lien de publication : www.cd08.fr

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.